



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE



CONTRAT LOCAL DE SANTE

Du 11 septembre 2013

Agence Régionale de santé

Préfecture de Maine et Loire

Ville d'Angers

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 18 juillet 2016

Avenant n°2

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.1434-2, L1434-14, L1435-1

Vu la loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

Vu la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé

Vu l'avis de comité de pilotage du Contrat local de santé du 19 avril 2016

Vu l'avis de la Conférence de territoire du département de Maine et Loire en date du 23 juin 2016

Vu la délibération du Conseil municipal de la ville d'Angers en date du 18 juillet 2016 approuvant et autorisant la signature du présent avenant au Contrat du 11 septembre 2013

En référence à l'article 7-2 du Contrat local de santé d'Angers signé le 11 septembre 2013 entre l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, le Préfecture et la Ville d'Angers, et en considérant le premier avenant signé le 3 avril 2015, qui a acté l'ouverture du CLS à d'autres thématiques que la santé mentale, le présent avenant a pour objet de présenter le bilan des actions réalisées en 2015 et d'acter celles qui seront retenues par le comité de pilotage pour 2016

Bilan des actions menées en 2015

- **Fiche action n°1 : soutenir la Maison des Adolescents**

La ville a apporté une contribution financière de 25 000 euros dans le cadre d'une convention pluri-annuelle pour permettre à la MDA de mener à bien ses actions.

Le recrutement d'une coordinatrice par la MDA a permis de commencer à développer des partenariats, notamment avec la direction Jeunesse de la ville d'Angers et de travailler à une meilleure identification de la structure, plus distancée du seul soin psychique.

Les travaux sont poursuivis en 2016.

- **Fiche action n°2 : programme de réussite éducative**

Cette fiche action est pilotée par la ville d'Angers et la Préfecture au titre de la politique de la ville. En 2015, le PRE a continué ses activités d'accompagnement des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilités en prenant en compte la globalité de leur environnement. En 2016, un travail conjoint sur le parcours santé des personnes en situation de précarité permettra de mettre en œuvre une meilleure coordination des acteurs pour améliorer la prise en charge de questions santé soulevées par les équipes en charge de ce dispositif.

- **Fiche action n°3 : Favoriser l'accès aux soins pour le public en situation de précarité ou d'exclusion présentant une souffrance psychique, notamment par le DIASM (Dispositif d'Appui en Santé Mentale)**

Une convention d'objectifs et de moyens pour le DIASM a été élaborée et signée par les différents financeurs en 2015. Elle a notamment permis de clarifier les missions du DIASM et de préciser les modalités de financement et de sollicitations par les partenaires. Ces dernières devraient lui permettre de fournir de nouveaux indicateurs dans son rapport d'activité 2016.

Les travaux sont poursuivis en 2016.

- **Fiche action n°4 : organiser, au sein du Comité Départemental en Santé Mentale (CDSM) la réponse aux urgences psychiatriques**

Le Groupe 1 du CDSM s'est réuni à 2 reprises en 2015 pour faire une évaluation du dispositif et de l'algorithme de décision sur les urgences psychiatriques à partir de situations proposées par les acteurs du groupe. Ces évaluations témoignent d'avancées significatives dans la prise en charge des situations de crise.

Les évaluations sont poursuivies en 2016.

- **Fiche action n°5 : pratique du travail en réseau autour du parcours de santé**

Le Comité des Acteurs en Addictologie 49 (CAAD 49, porté par ALiA), étudie la question de la gestion des situations complexes, en lien avec les partenaires médico-sociaux, avec la porte d'entrée « addictions ». 1ère rencontre le 03 février 2015 et lancement d'un groupe de travail « Gestion des situations complexes » le mardi 15 décembre avec des partenaires du CAAD49 : Anjou Insertion Habitat, ATLAS, Les Euménides, SIAO49, SPIP, ALiA, AIDES et Ville d'Angers, Direction Santé Publique

Le DiASM et la DDCS ont réfléchi depuis fin 2014 sur un projet de convention qui pourrait répondre notamment au besoin de coordination exprimé par les acteurs autour de situations complexes avec la porte d'entrée « souffrance psychique ». Cela a abouti à la proposition

d'une nouvelle action par le DiASM : « Croisons nos regards au bénéfice de la personne accompagnée ». Le DiASM organise et anime une séance de réflexion-partage, visant à coordonner les actions des partenaires et former les acteurs aux problématiques spécifiques. Chaque séance regroupe des acteurs concernés par la situation complexe et d'autres, extérieurs à cette situation, qui contribueront à la réflexion.

Une séance trimestrielle d'1/2 journée regroupant 2 situations animée par un binôme pluri professionnel du DiASM. Au total, 16 situations pourront être examinées entre 2015 et 2017. En 2015 2 situations ont été proposées.

Les travaux sont poursuivis en 2016.

- ***Fiche action n°6 : mise en place d'un groupe de travail santé mentale et habitat***

Les travaux de ce groupe de travail co-piloté par l'ARS, la DDCS et le Conseil départemental de Maine et Loire se sont poursuivis en 2015. Ils ont notamment permis :

- d'établir une convention de coopération et de partenariat entre les acteurs du logement, de l'hébergement, de la santé et de l'action sociale et médico-sociale qui est en cours de signature ;
- de préparer une journée de formation programmée en mars 2016 ; souffrance psychique et habitat : quels liens ?

Les travaux sont poursuivis en 2016.

- ***Fiche action n° 7 : offre de loisirs auprès des personnes en situation de souffrance psychique et/ou de handicap***

En 2015, le travail a porté sur l'accueil des enfants présentant un comportement inadapté à l'activité péri et extrascolaire. 2 réunions ont eu lieu en 2015. Elles ont permis :

- De constater des besoins partagés d'échanges d'expérience, de questionnement des procédures ;
- D'informer sur les travaux réalisés ou en cours sur des sujets liés à la protection de l'enfance ou à la prise en charge des « enfants différents » ;
- de proposer des réponses concrètes destinées aux équipes :
 - mieux comprendre la procédure Informations préoccupantes
 - monter en compétence des équipes
 - renforcer des liens avec les structures spécialisées

Une expérimentation de rencontres entre MDS et équipes d'animation pour mieux comprendre le fonctionnement des informations préoccupantes et établir un protocole de retour d'information quand cela est nécessaire a été mise en place en 2015. Cette organisation doit s'étendre à tous les territoires en 2016.

Un renfort des liens avec les structures spécialisées (ITEP, IME) quand un enfant est inscrit en accueil de loisirs est envisagé en 2016.

- **Fiche action 8 : exil et santé**

3 rencontres en 2015 ont permis d'assembler une organisation en 2 groupes :

- le groupe restreint composé du CESAME, de la ville d'Angers, du DIASM, de médecins du Monde, du CADA-ADOMA, des professionnels de la santé mentale intéressés et de la ville d'Angers qui a pour objectif d'apporter un éclairage sur des situations cliniques marquées par la question de l'exil. Une rencontre a eu lieu en 2015 ;
- le groupe élargi au CHU, à France Terre d'Asile, à France Horizon, à l'APTIRA, a pour objectif de repérer les besoins en formation ou information des professionnels de santé, d'organiser des actions de sensibilisation ou de formation, de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et de mettre à jour l'offre de la connaissance du dispositif d'accueil et l'offre sur le territoire pour les publics migrants.

Les travaux sont poursuivis en 2016.

- **Fiche action 9 : réalisation d'une Etude d'Evaluation des Impacts sur la Santé**

L'écriture du cahier des charges, la procédure de marché public et le recrutement du prestataire ont été effectués en 2015 avec une EIS qui se déroulera sur les 10 premiers mois de 2016 sur le quartier Monplaisir

Les travaux sont poursuivis en 2016.

- **Fiche action 10 : sport santé bien être**

Pas d'action nouvelles en 2015, mais poursuite des activités sur le territoire pour la promotion de l'activité physique (installations de proximité dans les quartiers, « dimanche en baskets », activités physiques dans le cadre des temps périscolaires, intervention des médiateurs socio sportifs sur les quartiers, soutien financier à des associations (Trait d'Union, Sports pour tous,...), mise à disposition de créneaux de salles pour des activités dans le cadre de la prévention tertiaire.

Un programme municipal « sports santé » sera élaboré en 2016. Une collaboration avec l'Agence Régionale de Santé permettra de coordonner les actions pouvant notamment relever du plan régional Sports Santé Bien- Etre que l'Agence copilote avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), notamment création et animation d'un réseau d'acteurs qualifiés, de structures en capacité d'accueillir des publics prioritaires (labellisation de clubs), et la mise en œuvre de la prescription d'activité physique (article 144 de la loi modernisation du système de santé).

- **Fiche action 11 : accès aux soins / soins de premiers recours**

En décembre 2015, une première rencontre a eu lieu sur le quartier Belle-Beille et sur celui de Monplaisir pour lancer une réflexion sur une offre de santé pluri professionnelle sur chacune des centralités de quartiers.

Propositions pour 2016

- Poursuivre le travail sur les fiches actions 1 à 11
- Deux nouvelles fiches actions dans le cadre de la réduction des risques :
 - Fiche action 12 : totem récupérateur/distributeur de seringues et distributeurs de préservatifs masculins et féminins. Depuis 2000, la ville gère le fonctionnement du totem en partenariat avec ALiA. En 2015, 3291 kits ont été retirés et 4782 seringues récupérées. Le Totem à 15 ans, et il est envisagé de le changer en 2016. La ville gère un parc de 15 distributeurs de préservatifs masculins et 2 féminins, installés dans des ERP. En 2015, 410 boîtes ont été vendues ;
 - Fiche action 13 : les Noxambules ; équipe mobile de prévention et de réduction des risques en milieu festif, sur l'espace public. En 2016, poursuite des sorties à la rencontre des jeunes sur l'espace public et développement de partenariat avec les bars et les établissements de nuit.
- Mise en place de deux groupes de réflexion préalable à des nouvelles fiches actions en 2017 :
 - Parcours santé des personnes âgées ; diagnostic de l'offre existante et à la lumière de ce diagnostic faire émerger des propositions nouvelles ou renforcer les réponses actuelles, accompagnement de l'avancée en âge à domicile, la place des objets connectés,... ;
 - Parcours santé des personnes en situation de précarité en s'appuyant notamment sur un groupe de travail piloté par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé; évaluation de la situation actuelle sur Angers notamment en observant les réponses apportées à différentes populations cibles (personnes en situation de précarité, personnes migrantes, personnes sans droits,...), proposition de nouvelles réponses sur le territoire angevin, ...
- Réflexion sur le nouveau Contrat Local de Santé

Fait à ANGERS, le

29 SEP. 2016

La Directrice Générale de
L'Agence Régionale de Santé,



Cécile COURREGES

La Préfète de Maine et Loire,



Béatrice ABOLLIVIER

Le Maire d'Angers,



Christophe BECHU